

2.12. Les équipements

2.12.1. Voies de communication

Réseau routier

Le réseau routier sur le territoire communal de Chiny comprend 168 km de voiries revêtues dont :

- 56 km de réseau régional et provincial.
- 112 km de réseau communal.

L'axe majeur de communication est la N83 « Arlon – Bouillon ». Cette voirie régionale traverse la commune d'Ouest en Est en passant par les villages de Pin, Jamoigne et Frenois. La plupart des villages se sont développés à proximité de cet axe sauf Chiny et Suxy qui sont plus excentrés.

D'autres voiries de moindre importance (du moins pour la commune de Chiny) longent le territoire communal. Il s'agit de la N85 « Carignan (France) – Florenville – Neufchâteau – Bastogne » et la N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville ».

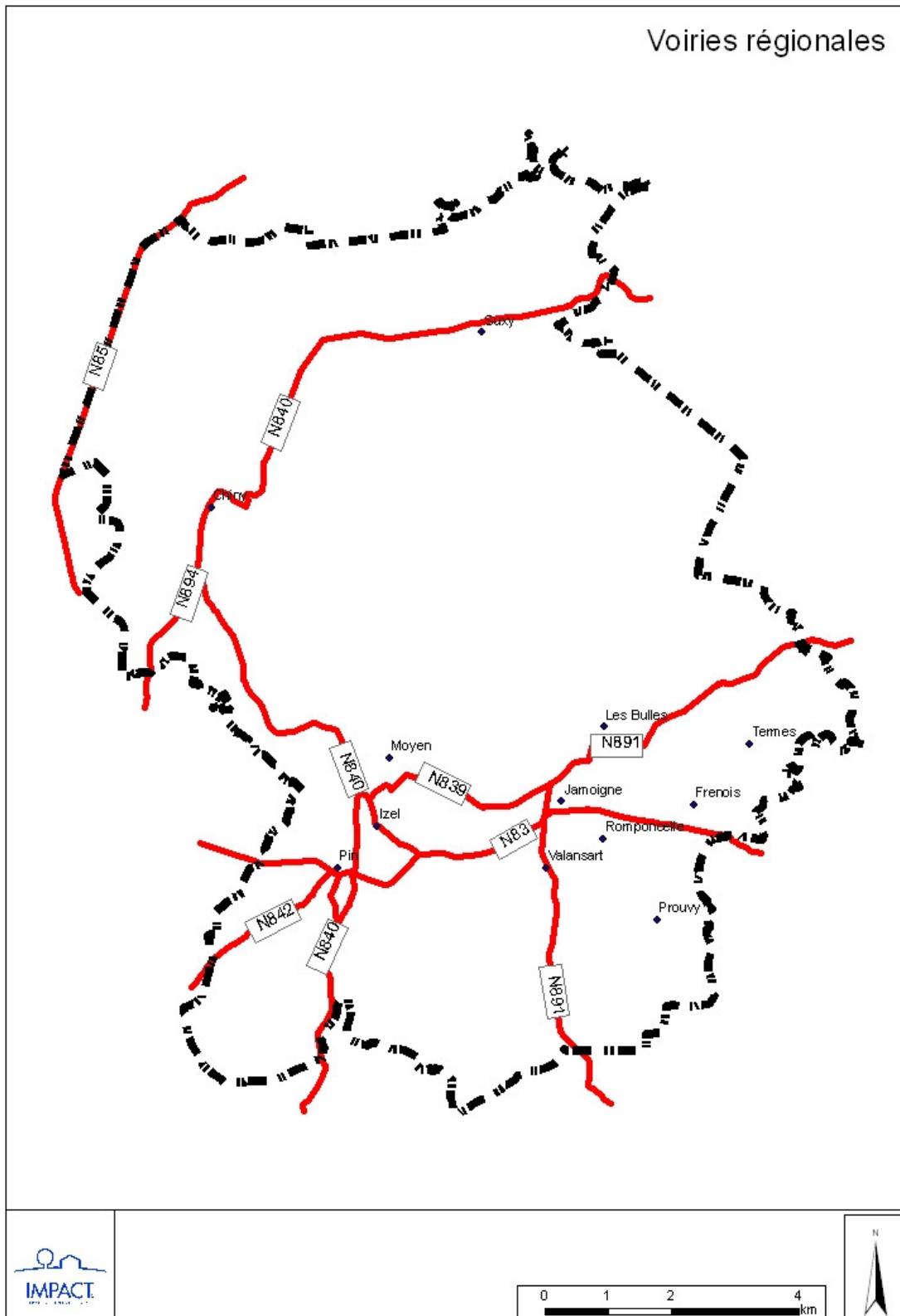
Les autres voiries régionales sont les suivantes :

- N894 « Léglise – Lacuisine (Florenville) » qui passe par le village de Chiny.
- N840 « Villers-devant-Orval (Florenville) – Chiny » qui traverse également les villages de Pin et d'Izel.
- N840a « Liaison N83-N840 » à Izel.
- N891 « Marbehan (Habay) – Gérouville (Meix-devant-Virton) » qui passe par les villages de Les Bulles, Jamoigne et Valansart.
- N842 « Liaison N83-N88 » à Pin.

L'autoroute E411 « Bruxelles – Luxembourg » est accessible en plus ou moins 20 minutes (20 km) au niveau de l'échangeur d'Etalle.

Réseau ferroviaire

La commune de Chiny est traversée par la ligne de chemin de fer « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » également appelée ligne « Athus – Meuse ». Toutefois, aucun arrêt n'est situé sur la commune, la gare la plus proche étant celle de Florenville. La gare de Marbehan (située sur la ligne Namur – Luxembourg) est également facilement accessible.



Mobilité

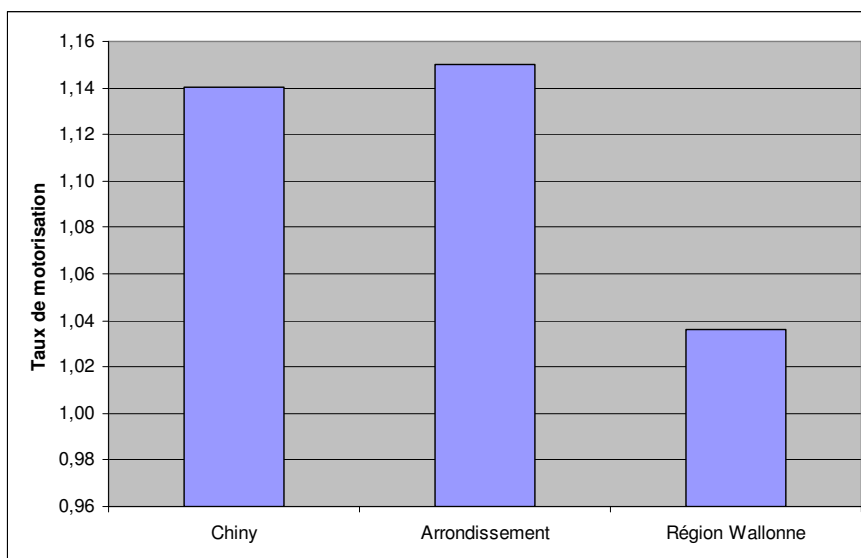
La commune de Chiny dispose d'une Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) dont la mission est de rendre un avis sur différents dossiers dont notamment un éventuel plan communal de mobilité.

La situation d'accessibilité de Chiny par rapport aux pôles voisins est la suivante :

- Florenville : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Virton : 25 kilomètres – 25 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Bouillon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Sedan : 50 kilomètres – 45 minutes.
- Luxembourg : 60 kilomètres – 45 minutes.
- Namur : 130 kilomètres – 90 minutes.
- Bruxelles : 190 kilomètres – 120 minutes.

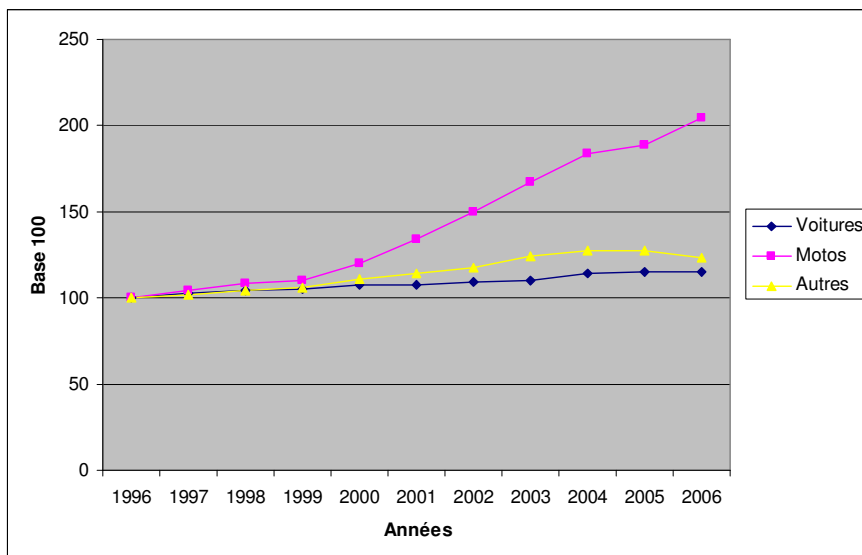
Le nombre de voitures par ménage sur la commune de Chiny s'élève à 1,14, ce qui correspond à peu de choses près à la moyenne de l'arrondissement de Virton. Par contre, il est beaucoup plus élevé que la moyenne régionale traduisant ainsi une dépendance plus importante à la voiture (milieu rural, faiblesses des transports en commun...).

Graphique 1 : Nombre de voitures par ménages.



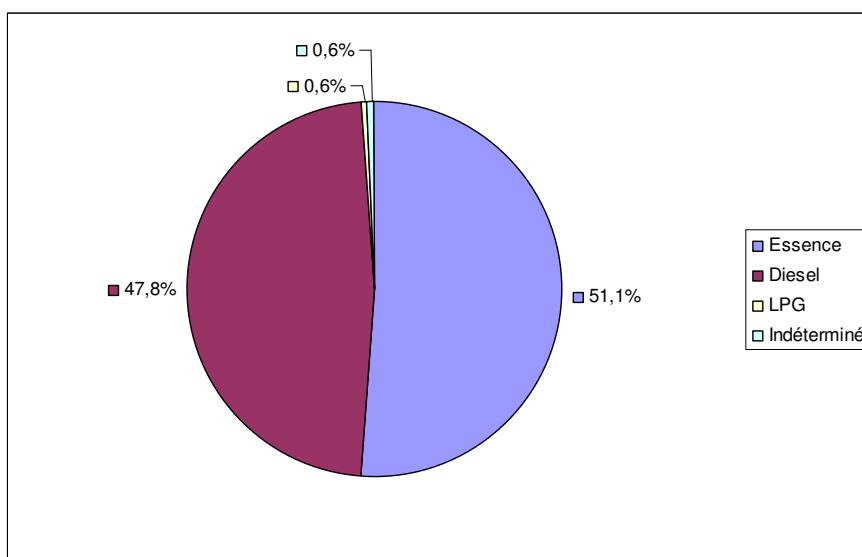
Le parc automobile est en expansion (+ 15 % en dix ans) mais la croissance reste modérée par rapport à d'autres communes voisines. Par contre, entre 1996 et 2006, on assiste à une explosion du nombre de motos (immatriculation de quads).

Graphique 2 : Evolution relative du parc automobile selon le type de véhicule.



En 2006, la répartition entre voitures essence et diesel était plus ou moins équivalente.

Graphique 3 : Répartition des voitures selon le type de carburant.

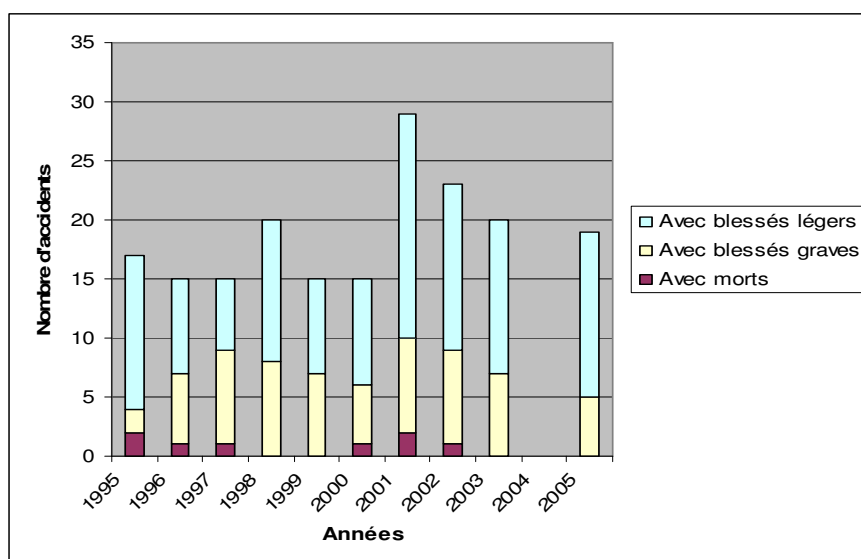


Accidents

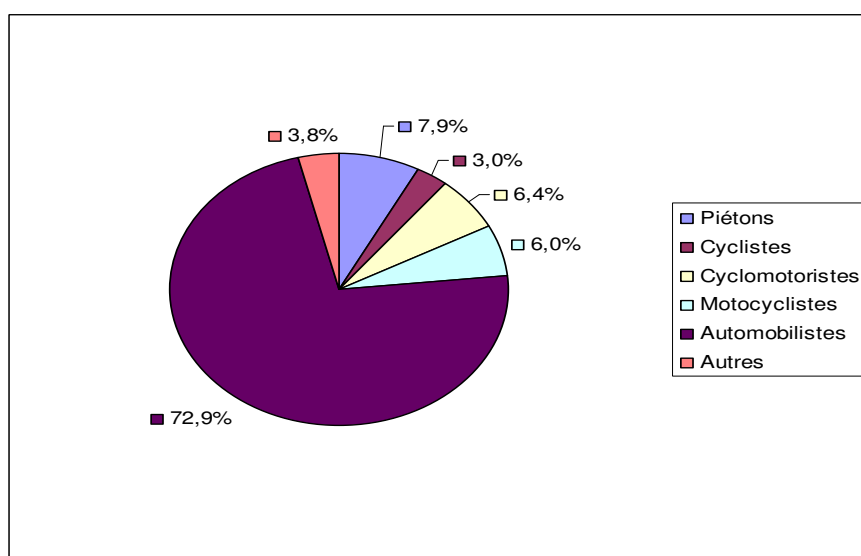
Malgré l'absence de données statistiques pour l'année 2004, on note que le nombre d'accidents est en diminution depuis 2001 (année marquée par de nombreux accidents). Depuis 2003, aucun accident mortel n'a été recensé.

Entre 1995 et 2005, pratiquement trois quarts des accidents avec victimes ont impliqué des automobilistes. La proportion d'accidents impliquant des usagers faibles (piétons et cyclistes) reste assez basse.

Graphique 4 : Evolution du nombre d'accidents selon le type de blessure.



Graphique 5 : Répartition du nombre d'accidents selon le type de victimes entre 1995 et 2005.



Selon une étude de l'Institut Belge de Sécurité Routière (IBSR), divers endroits de la commune posent des problèmes de sécurité routière :

Traversée de Jamoigne

Le village de Jamoigne est traversé par le trafic Florenville-Arlon qui comprend une part de poids lourds relativement élevée et qui traverse le village à des vitesses inadaptées. Les mesures envisageables sont la structuration de la voirie en sections à vitesse modulée de 90 à 50 km/h avec une zone tampon de 70 km/h à l'approche de l'agglomération. Idéalement, la largeur de la chaussée devrait être adaptée au régime de vitesse. L'aménagement d'un dispositif « effet de porte » devrait annoncer clairement aux automobilistes l'entrée dans le village. Passé cet aménagement, la route devrait retrouver un aspect de rue pour une meilleure convivialité du village.

Une convention vient d'être signée entre la commune de Chiny et le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) désignant l'auteur de projet chargé de concrétiser l'aménagement de la traversée de Jamoigne dans le cadre de la programmation 2010 du MET. Ce projet prévoit la création d'un premier rond-point à proximité de la Poste de Jamoigne et la création d'un second rond-point au carrefour de Jamoigne – Les Bulles. Entre ces deux zones, les deux bandes de circulation seront séparées par une troisième bande, interdite à la circulation et ornée de parterres fleuris.

Traversée de Pin

Les travaux de sécurisation de la traversée de Pin ont été réalisés, notamment autour de l'église et de la crèche communale : installation d'un giratoire, séparation des bandes de circulation...

Entrée de Chiny depuis Florenville

Les vitesses pratiquées à l'approche du village sont beaucoup trop élevées. L'aménagement d'un dispositif « effet de porte » devrait donc marquer l'accès au village en suivant le même principe que développé ci-dessus.

Rue de l'Amérique à Izel et rue Corbua à Chiny

Ces deux rues soulèvent la même problématique. La solution sécuritaire suggérée est d'organiser un stationnement protégé en chaussée. Cette mesure a pour effet de limiter la largeur de la chaussée et, en conséquence, la vitesse des véhicules. En outre, elle libère un espace pour la réalisation d'un cheminement sécurisant pour les piétons.

Les travaux de sécurisation de la rue de l'Amérique ont été réalisés.

Rue de la Tannerie à Jamoigne

L'accès à la rue de la Tannerie depuis la rue de Virton est trop aisé. Il convient de diminuer les dimensions du carrefour et tendre vers un carrefour en T, plus sécurisant. L'aménagement peut être réalisé par une surface franchissable qui garantit le passage du charroi agricole. Un cheminement pour piétons devrait être aménagé le long de la rue. La zone 30 « abord d'école » pourrait être étendue à cette voirie. L'aménagement de dispositifs surélevés devrait maîtriser les vitesses.

Rue de Grigny à Jamoigne

Pour cette voirie, la mise en sens unique a été évoquée mais ne va pas sans poser différents problèmes (augmentation de la vitesse...). La suggestion est de plutôt créer des trottoirs ou des cheminements piétons (dolomie stabilisée, empièchement compacté...). Un aménagement devrait être prévu à l'entrée du lotissement. Le coussin berlinois, combiné à une réduction locale de la chaussée, paraît bien adapté.

Ces travaux de sécurisation ont été votés par le Conseil communal.

Rue Saint-Pierre à Jamoigne

Ici aussi, la mise en sens unique a été évoquée. Toutefois, la pose d'une limitation de vitesse à 50, voire 30 km/h, depuis le carrefour avec la RN 83 semble plus appropriée. La pose de coussins berlinois aux extrémités de la rue devrait ralentir le trafic et dissuader une partie.

Rue du Haut Rivage à Moyen

La rue du Haut Rivage est utilisée comme voirie d'évitement. Cette circulation est inadaptée à l'infrastructure mise en place. La recommandation consiste en la réservation de cette voirie à certaines catégories d'usagers (riverains, usage agricole, piétons...). Certains aménagements tel que le coussin berlinois aux entrées du chemin pourront compléter la mesure.

Rue des Remparts à Izel

L'exiguïté de l'espace nécessite une certaine mixité dans l'organisation du trafic, du stationnement et de la vie locale. D'une manière générale, la rue devrait bénéficier du statut de zone résidentielle et de rencontre qui correspond mieux à son fonctionnement. L'espace est en effet totalement partagé par les piétons et les autres usagers.

2.12.2. Egouttage

La commune de Chiny fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers (10 janvier 2006).

La très grande majorité du territoire est repris en zone d'assainissement collectif. Quelques petites portions de la commune sont reprises en zones d'assainissement autonome, c'est-à-dire que toute nouvelle habitation doit être équipée d'un système d'épuration individuelle. Toutefois, plusieurs particuliers peuvent se regrouper et traiter leurs eaux usées dans un même système d'épuration individuelle. De la même manière, les communes peuvent se substituer à des particuliers et assurer un assainissement groupé à un ensemble d'habitations auquel s'applique le régime d'assainissement autonome.

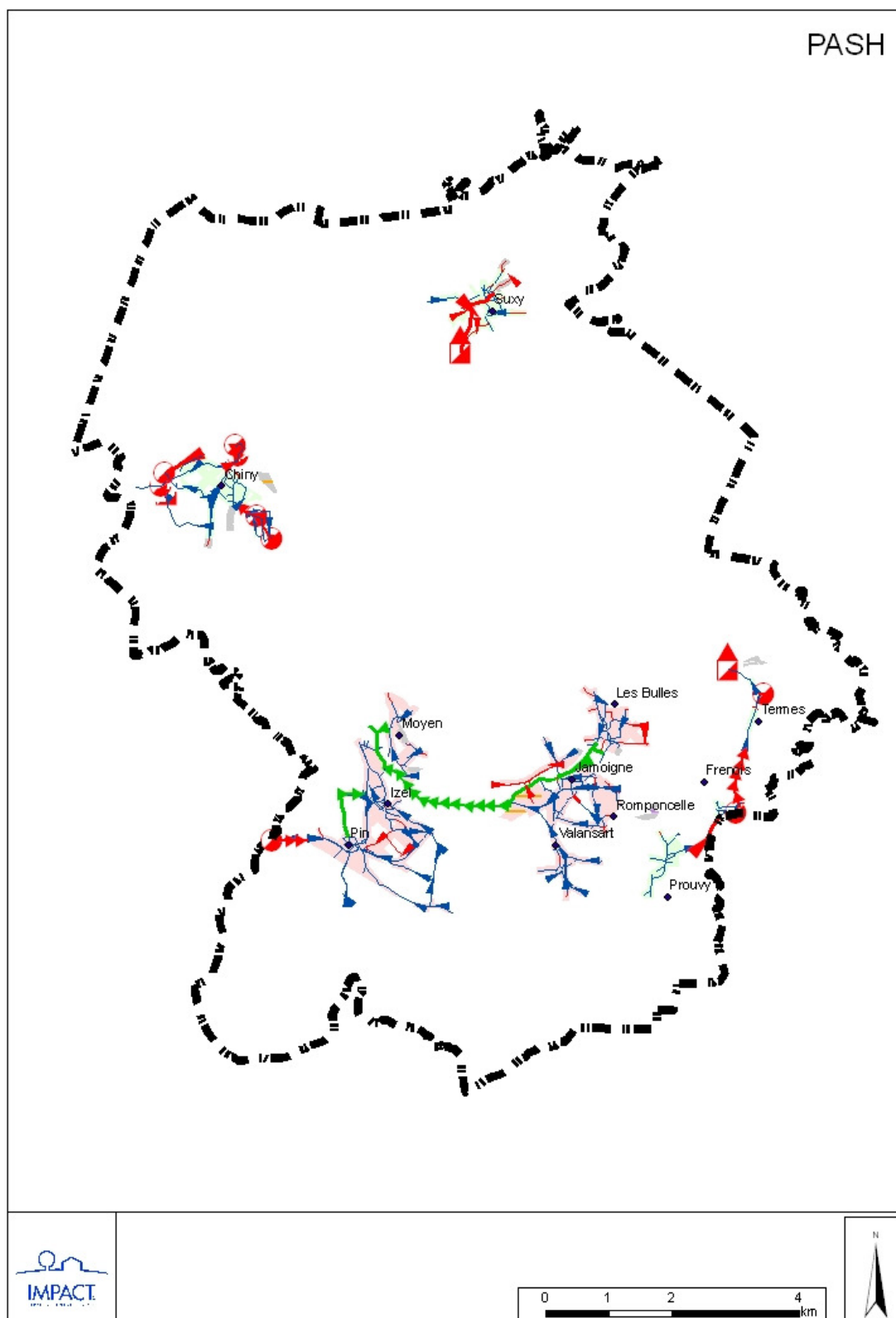
Actuellement, une station d'épuration est effective sur la commune de Chiny. Il s'agit de la station d'épuration d'Izel (4.000 EH) qui reçoit les eaux usées des villages d'Izel, Pin, Moyen, Jamoigne, Les Bulles, Romponcelle et Valansart.

Trois autres stations d'épuration sont prévues au PASH :

- Chiny (1.200 EH).
- Suxy (600 EH).
- Termes (600 EH) qui recevra également les eaux usées de Frenois et Prouvy.

La réalisation de la station d'épuration et du collecteur de Chiny est prévue au programme d'investissement 2005-2009.

Notons pour terminer qu'une bonne partie de la commune est reprise en zone prioritaire au niveau de l'égouttage.



2.12.3. Distribution d'eau

Le réseau de distribution d'eau est actuellement géré par la commune. Plusieurs captages d'eau pour la distribution publique sont recensés :

- « Ruisseau du Prayon » - Chiny.
- « Fagne Maître Jean » - Suxy (3 captages).
- Valansart.
- Frenois.
- « La Mouline » - Pin.

Les habitants ont choisi de conserver la gestion communale de l'eau lors d'une consultation populaire le 30/11/2008. 89 % des votes exprimés se sont en effet prononcés en faveur du maintien d'un réseau communal.

Aucune zone de prévention de captage n'a été encore arrêtée officiellement sur la commune de Chiny.

Enfin, d'autres ouvrages sont également présents : réservoir, station de pompage, château d'eau...

2.12.4. Distribution d'électricité, de gaz et de télédistribution

La distribution de l'électricité est gérée par l'intercommunale Interlux. Il y a peu de temps, la télédistribution était gérée par l'intercommunale Telelux mais cette dernière vient d'être récemment acquise par la société VOO. Notons également que la commune de Chiny n'est pas desservie par le gaz naturel.

2.12.5. Télécommunication

De manière générale, la couverture du territoire communal par les différents réseaux de télécommunication (téléphonie, GSM, ADSL...) est assez bonne. Au total, huit antennes GSM sont situées sur le territoire communal. Celles-ci ont été reportées sur la carte des équipements et des infrastructures.

2.12.6. Programme triennal

Le programme triennal transitoire des travaux 2007-2009 porte en 2007 sur l'amélioration extraordinaire de la voirie 2006. Les rues concernées sont les suivantes :

- La rue de la Gaume à Chiny avec la pose de bordures filets d'eau chanfreinées et de revêtement hydrocarboné.
- La rue de l'Embarcadère à Chiny avec le reprofilage des accotements, la création de fossés, de têtes d'aqueduc, la pose de canalisations, de filets d'eau, la réparation de pavements et du revêtement hydrocarboné et l'élargissement dans le virage.
- La rue de la Cateleine à Valansart avec la pose d'avaloirs et leur raccordement, la pose de bordures filets d'eau et de revêtement hydrocarboné.

2.12.7. Autres grands travaux réalisés ou programmés

Le listing suivant reprend les principaux travaux réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude sur la commune de Chiny. Celui-ci ne se veut pas exhaustif.

Travaux réalisés

- Construction d'une maison de village à Chiny (PCDR).
- Aménagement de la salle Val d'eau à Suxy.
- Rénovation de l'école de Termes.
- Rénovation du moulin Cambier.
- Construction d'une crèche à Pin.
- Construction d'un parking poids lourds en relation avec la maison de village de Chiny.
- Construction de la nouvelle école communale de Chiny.
- Travaux de restauration des fontaines et des bacs d'eau de l'entité.
- Travaux de rénovation des locaux du football de Chiny et de Jamoigne.
- Travaux de sécurisation routière à Jamoigne et Izel.
- Création d'une plaine de jeux à Frenois, Chiny, Jamoigne, Valansart, Suxy et Izel.
- Aménagement de la traversée (N83) de Pin.
- Aménagement de sécurité routière.
- Création d'une crèche communale à Pin.

Travaux programmés ou en cours

- Construction d'une station d'épuration à Chiny.
- Rénovation de l'école communale de Termes.
- Rénovation complète du centre sportif de Jamoigne.
- Rénovation du Moulin Cambier à Chiny.
- Réhabilitation du Château du Faing à Jamoigne
- Aménagement de la place de Pin.
- Aménagement de la place de Les Bulles.

- Aménagement de la traversée (N83) de Jamoigne.
- Rénovation de voiries forestières (promenades 1,2 et 3 à Chiny et « La Houdrée » à Izel).
- Création d'une bibliothèque communale à Jamoigne (Grange du Faing).
- Création d'une plaine de jeux à Jamoigne, Chiny et Prouvy.
- Mise en place d'un projet PIC-VERT (réhabilitation des voies lentes) sur l'ancien vicinal.
- Aménagement du bois de Buneau à Izel.
- Aménagement du site de La Rochette.
- Rénovation des sanitaires de l'école communale de Les Bulles.
- Travaux de peinture de l'église de Suxy.
- Travaux de distribution d'eau.
- Aménagement de sécurité routière.

2.12.8. Consommation énergétique des bâtiments communaux

Il n'existe pas à l'heure actuelle de relevés précis de la consommation énergétique des bâtiments communaux. Il s'agira là d'une des premières actions à mener par l'administration communale dans le cadre de son Agenda 21 local.

2.12.9. Propriétés communales

L'ensemble des biens communaux sont reportés sur une carte annexée au PCDR.

2.12.10. Ce qu'il faut en retenir

- L'axe majeur de communication est la N83 « Arlon – Bouillon ». Cette voirie régionale traverse la commune d'Ouest en Est en passant par les villages de Pin, Jamoigne et Frenois. La plupart des villages se sont développés à proximité de cet axe sauf Chiny et Suxy qui sont plus excentrés. D'autres voiries régionales d'importance diverse traversent la commune.
- L'autoroute E411 « Bruxelles – Luxembourg » est accessible en plus ou moins 20 minutes (20 km) au niveau de l'échangeur d'Etalle.
- La commune de Chiny est traversée par la ligne de chemin de fer « Athus – Meuse ». Toutefois, aucun arrêt n'est situé sur la commune, la gare la plus proche étant celle de Florenville. La gare de Marbehan (située sur la ligne Namur – Luxembourg) est également relativement facilement accessible.
- Les habitants de Chiny sont dépendants de la voiture. Le nombre de voitures par ménage sur la commune de Chiny s'élève à 1,14, ce nombre relativement élevé traduit une dépendance plus ou moins importante à la voiture. Le parc automobile est en expansion (+ 15 % en dix ans) mais la croissance reste modérée par rapport à d'autres communes voisines. Par contre, entre 1996 et 2006, on assiste à une explosion du nombre de motos (doublement).
- Le nombre d'accidents est en diminution depuis 2001 et, depuis 2003, aucun accident mortel n'a été recensé. La proportion d'accidents impliquant des usagers faibles (piétons et cyclistes) reste assez faible.
- Une étude de l'IBSR a recensé les différents endroits problématiques au niveau de la sécurité routière. La commune a déjà entrepris (ou va entreprendre) des travaux d'aménagement pour améliorer la situation.
- La commune de Chiny fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers. Actuellement, une station d'épuration est effective à Izel. Trois autres stations d'épuration sont prévues au PASH : Chiny (prévue au programme d'investissement 2005-2009), Suxy et Termes.
- Les différents réseaux de distribution (eau, électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.
- La commune de Chiny a entrepris ou a lancé différents travaux : aménagement de place, réfection de voiries, construction de maison de village, aménagement de plaines de jeux...